



FÉDÉRATION
FRIBOURGEOISE
DES CHORALES
FREIBURGER
CHORVEREINIGUNG

**Procès-verbal de la 16^{ème} Assemblée générale
samedi 8 février 2020 à 9h00 à Morat (aula du CO Prehl)**

Présidence : Philippe Savoy

Comité : Hervé Bourrier, Hubert Carrel, Janine Di Nicola, Manuela Dorthe, François Menétray,
Nicole Schorderet (caissière) et René Wirz

+ Sabrina Zacchia (sera élue officiellement au point 11)

Délégué·e·s : 105 délégations présentes

Excusé·e·s : selon liste Annexe 1

Procès-verbal : Sabrina Zacchia

Traduction allemande : Janine Di Nicola

1. Salutations et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 9 février 2019

Le Président ouvre cette 16^{ème} assemblée en remerciant et félicitant chacun·e d'avoir fait le CHOIX de s'engager d'abord dans un chœur, puis dans un comité, mais aussi de venir à Morat aujourd'hui – il ne s'agit pas de que d'une simple habitude, mais aussi de convaincre chacun·e que le chant est ressourçant.

La parole est ensuite cédée à à Mr Christian Brechbühl, Syndic de Morat. Ce dernier est ravi que la FFC ait choisi Morat pour cette 16^{ème} assemblée et présente brièvement sa commune. Merci à lui pour l'accueil dans le district du Lac.

Le Président salue chaleureusement l'assemblée et plus spécialement : Mme la Conseillère nationale, Ursula Schneider-Schüttel, Mme la Présidente du Grand Conseil, Kirthana Wickramasingam, Mr le Conseiller d'État, Olivier Curty, Mr le Syndic de Morat, Christian Brechbühl, Mr Thierry Dagon, représentant du Comité de l'USC, Mr Christian Clément, président d'honneur et fondateur de la FFC, M. Raphaël Dévaud, représentant de la SCMF, M. Steeve Helbling, représentant de la BCF, ainsi que tou·te·s les invité·e·s, membres d'honneur, membres des différents comités, représentant·e·s de la presse, et surtout, les choristes.

Il remercie la Caecilia de Morat pour l'organisation et la prestation musicale qui aura lieu à la pause. Cinq scrutateurs et scrutatrices sont ensuite nommé·e·s : Andrea Bastian, Bernard Maillard, Josef Bossart, Erwin Nussbaumer, Jocelyne Vonlanthen. Ces 5 personnes acceptent leur mission du jour.

Comme les années précédentes, le PV a été mis à disposition sur le site internet et ne sera pas lu. Le PV de l'assemblée générale 2019 est accepté par acclamation par l'assemblée, avec remerciements à l'ancienne secrétaire Carole Clément pour son dernier PV et à Marguerite Chappuis pour la traduction allemande.

Pour honorer celles et ceux qui ne sont plus là aujourd'hui, l'assemblée interprète « Nouthra Dona Di Maortsè » pour les défunt·e·s de la FFC et spécialement Pierre Huwiler, sous la direction de Nathan Christe.

L'ordre du jour ne faisant appel à aucune remarque, l'assemblée peut valablement délibérer.

2. Rapport d'activités du comité

Pour commencer, le Président explique que le comité a travaillé sur quatre lignes de vision : organisation, politique, patrimoine et développement stratégique, et Tutticanti 2022.

1° Organisation

- Organisation générale : Le comité s'est réuni 6 fois en 2019. Différents documents ont été revisités, notamment quant au partenariat BCF/FFC – ceux-ci sont déjà disponibles sur le site internet. Des projets novateurs seront réalisés grâce à cela.
- Tutticanti 2022 : En parallèle, le comité d'organisation de la fête de chant a poursuivi ses réunions (cf. point 13) pour la fête cantonale à Wünnewil.
- Prix en direction chorale : deux chef·fe·s fribourgeois·es ont été récompensé·e·s récemment au terme de leur formation. La FFC a soutenu financièrement ces prix. Bravo encore à Sidonie Repond (HEMU VD-VS-FR) et Manu Dupasquier (COF) !

2° Politique

- Musique à l'école : la FFC a rencontré la DICS lors d'une séance concernant le Secondaire II, avec notamment la SCMF. Cela a permis d'échanger et faire un point de situation avant de formuler de nouvelles propositions en collaboration – un nouveau moyen d'enseignement de la musique couvrant le cycle 1-11H est en cours d'élaboration du côté de la DICS. À suivre. Des formations continues en musique existent au sein de la HEP, même si elles sont encore trop peu fréquentées pour le moment.

3° Patrimoine et développement stratégique

- Musica Friburgensis : la plateforme qui recense le répertoire fribourgeois reste active. Les coordonnées de connexion ont déjà été transmises aux chœurs.
- 20 Heures de Musique de Romont : En 2019, l'évènement avait émis le souhait de rapprocher chœurs et ensembles instrumentaux pour la prochaine édition le 26 septembre 2020. Il s'avère que 6 projets ont été retenus. Merci et bravo !

4° Tutticanti

- Organisation : cela se déroule bien et c'est réjouissant. David Augustin Sansonnens prendra la parole au point 13 pour plus de détails. La FFC compte sur la présence des chœurs du 26 au 29 mai 2022. Ce sera la fête du chant, mais aussi la fête des choristes et elle se verra participative.

En parallèle des projets mentionnés, beaucoup de personnes travaillent dur de tous les côtés et nous les remercions vivement. La FFC n'est que la pointe de l'iceberg. Merci à toutes les personnes investies dans les comités d'organisation, les CoMu et les différentes associations membres de la FFC. Philippe leur donne la parole aux points suivants.

3. Rapport d'activités de la Commission musicale (CoMu)

Dominique Rossier prend la parole. La commission qu'il co-préside avec Pascal Mayer (excusé) est composée de délégué·e·s des CoMu des différentes associations. David Augustin Sansonnens vient renforcer l'équipe et faire le lien avec le Comité d'Organisation de Tutticanti 2022. D'autre part, Louis-Marc Crausaz a démissionné pour des raisons de santé – nous regrettons son absence aujourd'hui et lui adressons nos bons vœux de guérison.

> **Demandes de subventions** : Cette année, l'évaluation des dossiers a demandé 2 réunions de 4 heures. Au total, 17 projets ont reçu une subvention en fonction des critères définis. C'est bon signe pour le dynamisme choral. Pour les prochaines demandes, les documents relatifs sont sur le site internet de la FFC (<http://chant.ch>). Pour rappel, le délai est toujours fixé au 10 novembre de l'année précédant la manifestation et tous les concerts peuvent demander du soutien.

> **Enregistrements** : La CoMu travaille toujours sur un projet d'enregistrement d'œuvres « injustement méconnues » de compositeurs·trices fribourgeois·es décédé·e·s : la liste des pièces est projetée à l'assemblée. Buts : refléter les œuvres locales et de donner l'occasion aux chœurs de disposer d'une version « studio » d'une de leurs pièces. Dates : 14 et 15 mars 2020 en l'Église des Capucins à Fribourg.

> **Formation** : Pour rappel, plusieurs cours ont été mis sur pied sur 3 axes : solfège en chœur / pose de voix / coaching en direction chorale.

Pour le moment, c'est un succès. La saison passée, la CoMu a organisé 1 cours de solfège, 4 cours de pose de voix, et débuté 5 mandats de coaching en direction chorale. Les détails se trouvent sur le site de la FFC. Toutes les questions peuvent être posées par mail à cette adresse : comu.ffc@gmail.com

> **Ateliers Tutticanti** : Les dernières séances de la CoMu ont toutes été consacrées à la préparation de l'offre pour l'édition 2022. Les ateliers seront de 3 types pour que chacun·e y trouve sa place :

- « Atelier de longue haleine » | début dès septembre 2020, max. 15 répétitions
- « Atelier semi-spontanés » | début janvier 2021, max. 10 répétitions
- « Ateliers spontanés » | organisés sur place après une courte préparation

Informations suivront. À ce jour, il reste beaucoup de travail à finaliser mais cela s'annonce réjouissant.

4. Rapport d'activités des associations

La FFC étant une grande famille, la parole est donnée à chaque association.

CVDF : Manuela Dorthe prend la parole. Elle remercie spécialement Marianne Pohl-Henzen qui représente l'église catholique et défend les intérêts des chœurs – c'est une collaboration importante en période de restructuration de l'Eglise.

- Participation à la FeVi 2019 : Au total, 160 chanteurs et chanteuses étaient présent·e·s à plusieurs occasions (journée fribourgeoise, prestation, cortège).
- Augmentation des effectifs : le nombre de membres a augmenté (grâce aux registres féminins) et c'est la première fois depuis longtemps. L'association compte 18 chœurs.
- Archives CVDF : merci au Musée singinois de Tavel qui a prêté son aide pour structurer les archives de l'association.
- Projet 2020 : un voyage est prévu au Tessin en automne. Infos : <http://caecilienverband-df.ch>

Elle remercie les personnes impliquées dans ces différents projets.

AFCEJ : Anne Steulet Brown parle au nom de l'AFCEJ en tant que co-présidente et excuse Jocelyne Crausaz pour son absence en ce jour. Elle explique que les activités se situent sur 3 axes :

1) Aide à la formation : le soutien financier de la BCF permet la mise en place d'ateliers avec des professionnel·le·s de la formation vocale, notamment lors des camps.

2) Concours du 1^{er} mai, édition 2019 : 340 enfants y ont participé dans 21 lieux. La finale (fin mai) a fait salle comble.

3) Camps : Les camps sont devenus une tradition cantonale et c'est réjouissant. Les concerts finaux au Cantorama sont magnifiques et le nombre de participant·e·s est stable : en 2019, 52 enfants issu·e·s de 15 chœurs différents (dir. Jocelyne Crausaz et Marc-Antoine Emery, piano Véronique Piller). Pour sa 3^{ème} édition, le « week-end des jeunes » a rassemblé 22 jeunes issu·e·s de 9 chœurs différents. Le comité réfléchit à un moyen de recruter des participant·e·s qui n'ont pas forcément participé aux camps de l'AFCEJ en tant qu'enfants, puisque ceux-ci et celles-ci représentent une grande majorité des inscrit·e·s. L'expérience continue !

4) Jeunesse+Musique : Anne encourage les directeurs·trices à y suivre le module de base ou la formation complète si intérêt. Celle-ci dispensée en 3 modules abordant les aspects administratifs, musicaux et pédagogiques. Elle peut être suivie en allemand ou en français. Il

n'y avait pas encore eu de sessions à Fribourg, faute d'inscriptions. Cela apporte un soutien financier non-négligeable que ce soir pour des cours ou des camps (environ 1'800 CHF pour 5 jours de camps avec 30 enfants – si minimum de 5 leçons par jour).

Pour terminer, elle rappelle que le comité de l'AFCEJ est disponible pour toute demande – les expériences sont souvent assez similaires au sein des chœurs et l'entraide y est bienvenue.

GAC : Hubert Carrel prend la parole pour faire un point de situation. Il explique qu'un renouvellement du comité est prévu pour mars 2020. La baisse d'effectif dans les chœurs d'église reste un enjeu important. À ce jour, il existe encore 12 associations, une 13^{ème} ayant été dissoute pour cette raison.

Les fêtes des Céciliennes permettent toujours la rencontre entre les chœurs de chaque région et le sentiment d'appartenance. Il paraît bien de favoriser l'intergénérationnel lors de ces événements.

Prochaine date importante : 15 février 2020 à Bulle - Journée de réflexion et de partage « Assises pour le chant liturgique ». Cet événement permettra d'aborder les enjeux historiques et mettre en valeur le répertoire existant actuel.

David Augustin Sansonnens apporte quelques précisions. Il est à noter que chacun·e est bienvenu·e à cette journée, et qu'il est encore possible de s'y inscrire (malgré le délai d'inscription déjà passé).

D'autre part, Bernard Maillard prend la parole pour d'autres ajouts quant aux Assises, en insistant sur le fait que c'est un enjeu réellement important pour le canton. Il relève que la diminution du nombre de personnes engagées ne péjore pas la qualité de leur engagement. Cette journée permettra de faire un point de situation et réfléchir ensemble à l'avenir. Notamment, il sera demandé à Mgr Charles Morerod de se positionner face à ces thématiques et de répondre à d'autres questions. Les intervenants feront re-découvrir quelques textes très peu connus.

ACO : Après une courte pause, René Wirz intervient en tant que caissier de l'ACO. L'association se réjouit de l'admission de nouveaux chœurs ces dernières années.

En 2019, Fri-Tube avait pu voir le jour grâce à la CoMu de l'ACO. La sélection a débuté en février et la finale du concours a eu lieu le 17 mai 2019 à l'Université de Fribourg (Aula Magna). Une prochaine édition pourrait avoir lieu.

Cette année, c'est le Festival Chant Libre qui vivra sa première édition le samedi 2 mai 2020 au Collège St-Michel – 24 chœurs participeront à cette journée. Son comité d'organisation est en partie constitué des membres du CO du Concours choral de Fribourg : ils et elles souhaitent laisser la place aux chants plutôt qu'aux évaluations. Plus d'infos : <https://chant-libre.ch/>

Quelques changements au comité : Manu Broillet annonce sa démission en tant que président pour la prochaine AG en automne 2020. D'autre part, Sabrina Zacchia libèrera le poste de secrétaire de l'ACO. Les futures restructurations de la FFC toucheront également l'ACO (cf. point 12). À suivre.

Musica Friburgensis : François Menétrey prend la parole en tant que représentant et sous le regard de Serge Rossier, président. Cette association est engagée dans la mise en valeur du patrimoine musical fribourgeois, particulièrement sur le fonds Kaelin.

But du projet : récolter toutes les partitions de chant existantes, éditées ou non, afin de les classer dans les archives et les mettre à disposition. Pour cela, la FFC vous transmet volontiers les coordonnées de la personne de contact à la BCU.

USC : Thierry Dagon, membre du Comité Directeur, salue l'assemblée au nom de l'Union Suisse des Chorales. Quelques rappels de dates et informations au niveau suisse :

- Concours Suisse des Chorales, 30-31 octobre 2021 à Coire (GR) : chaque chœur est bienvenu, peu importe son répertoire. Infos sur leur site.
- Festival Suisse de Chant, 20-28 mai 2022 à Gossau (SG) : la fête se veut fédératrice et intergénérationnelle. Tutticanti aura lieu en même temps, mais les fribourgeois-es sont

encouragé·e·s à participer aux 2 évènements dans la mesure du possible (2 week-ends de fête à Gossau, 1 week-end à Wünnewil).

- Formation chef·fe·s de chœur : des cours de perfectionnement sont dispensés par l'Association Vaudoise des Directeurs·trices pour les personnes qui détiennent déjà le certificat CH1. C'est désormais l'USC qui coordonne ce projet au niveau suisse. Plus d'informations sur le site : <https://www.choeur.ch/certificat-ch-ii.html>
- Jeunesse+Musique : comme déjà dit, chaque chef·fe a le droit à cette formation et il faut saisir cette opportunité. Toutes les informations : <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/sprachen-und-gesellschaft/formation-musicale/bienvenue-au-programme---jeunesse-et-musique--.html>

5. Comptes 2019 : Présentation

En tant que caissière, Nicole Schorderet présente les comptes 2019 qui sont projetés durant l'assemblée et distribués sur les tables. Le Président rappelle que ces documents ont été mis à disposition sur le site chant.ch une semaine avant l'assemblée. Les comptes présentent un bénéfice net de CHF 1'526.15 et un capital de CHF 144'839.90.

6. Comptes 2019 : Rapport de la commission vérificatrice

Les comptes 2019 ont été vérifiés et jugés conformes par Nadia Lehmann (AFCEJ) et Monica Brühlhart-Lauper (CVDF) en janvier 2020. Les vérificatrices proposent à l'assemblée de les accepter tels que présentés.

7. Comptes 2019 : Approbation

L'assemblée accepte à l'unanimité ces comptes. La caissière est remerciée pour son excellent travail tout au long de l'année.

8. Budget 2020 : Fixation de la cotisation

Le comité FFC propose cette année encore le statu quo, soit CHF 2.- par choriste et CHF 50.- par chœur (les chœurs de l'AFCEJ ne paient que CHF 50.- par chœur). Il n'y a pas de remarque ni question. La proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

9. Budget 2020 : Approbation

Nicole Schorderet poursuit sa présentation en projetant le budget 2020. Le budget s'élève à CHF 112'000.00 avec un résultat provisoire de CHF 300.00. Une précision lui est demandée quant aux frais d'AG et divers car ceux-ci ont doublé. Dans les faits, le comité souhaite se rencontrer en dehors du cadre habituel et des 2 heures de séances. C'est pourquoi une « journée au vert » sera organisée en juillet 2020 (1'500 CHF au budget) et est comptabilisée dans ce poste, ce qui explique la différence de charges.

Le budget est ensuite approuvé à l'unanimité tel que présenté.

10. Nomination de la commission vérificatrice des comptes

Pour l'exercice 2020, Nadia Lehmann (AFCEJ) reste en place encore une année et le CVDF a terminé son travail. Une personne de l'ACO viendra compléter la paire en 2021.

11. Comité : renouvellement partiel

Le mandat de 4 ans confié au comité de la FFC ayant été renouvelé il y a 2 ans, ce renouvellement n'est donc que partiel. En effet, Blaise Gavillet, nommé l'an dernier comme secrétaire, a eu la bonne idée de s'inscrire à des cours de direction chorale au Conservatoire de Fribourg. Or, ceux-ci ont malheureusement lieu le lundi soir, c'est-à-dire en même temps que les séances du comité de la FFC. Il était donc impossible pour le secrétaire de maintenir son mandat. Nous le remercions pour son engagement pour le monde choral lui souhaitons beaucoup de satisfaction en tant que chef de chœur.

Par la suite, dès octobre 2019, c'est Sabrina Zacchia (déjà secrétaire de l'ACO) qui a rapidement accepté de participer aux séances de comité afin de reprendre ce rôle. Le président propose de l'élire formellement à moins qu'il n'y ait d'autres candidatures. Ce n'est pas le cas. De ce fait, Sabrina est élue à son nouveau poste par l'assemblée, avec les encouragements chaleureux du comité.

12. Projets 2020

Le Président relate brièvement les projets 2020, à savoir :

- 1. Projet « COF 2025 » : dans le cadre de sa réflexion institutionnelle, le Conservatoire de Fribourg souhaite collaborer avec la FFC pour améliorer la formation vocale dans les chœurs. Plusieurs propositions ont déjà été présentées à la CoMu et seront réfléchies avec le COF et le comité FFC. Informations suivront.
- 2. Nouvelles structures de la FFC : le président et l'ensemble des comités de la FFC veulent réfléchir aux pistes d'améliorations du fonctionnement général de la fédération. La gestion administrative est parfois lourde et cela demande de revoir comment conserver les forces actives.
- 3. Défi « 10 chœurs de plus en 2021 » : L'ensemble du monde choral s'inquiète de la diminution du nombre de chœurs. Le président souhaite y remédier et émet un désir : compter 10 nouveaux chœurs affiliés à la FFC l'an prochain. Il ne s'agit pas de les inventer puisqu'ils existent, mais cela demande de stimuler les nouveaux ensembles vocaux du canton pour qu'ils nous rejoignent et participent à notre élan collectif plutôt que d'être des « électrons libres ». Pour rappel, le premier but statutaire de la Fédération est de « rassembler TOUTES les forces chorales du canton ».
- 4. Chœur Fribourgeois des Jeunes (CFJ) : Pour le 250^e anniversaire de Beethoven, de nombreux projets sont organisés. Cela a donné l'élan à la FFC de constituer un chœur cantonal des jeunes. C'est un succès sans précédent : 82 inscriptions de jeunes de tout le canton et des concerts dans toute la Romandie, en compagnie du Chœur Suisse des Jeunes. Ce projet répond aussi à une demande de l'USC qui désire que chaque canton dispose d'un tel chœur. Pour le moment, celui-ci n'est pas encore baptisé. La FFC et ses partenaires (CoMu, AFCEJ) prendront le temps d'évaluer la pertinence d'un tel projet au terme de la 1^{ère} expérience et réfléchir aux moyens de le pérenniser.

13. Tutticanti 2022

David Augustin Sansonnens prend la parole en tant que directeur artistique de Tutticanti 2022. Cette édition se déroulera à Wünnewil-Flamatt du 26 au 29 mai 2022 : il invite l'assemblée à se joindre à la fête en nombre.

L'organisation se déroule bien pour le moment, avec un focus sur l'inclusion et la participation. Un premier brain-storming avait déjà eu lieu en mai 2019 et des actions auront déjà lieu en automne 2021 pour promouvoir l'évènement. Quelques liens seront faits avec les fêtes de chant existantes : la fête des CVDF a été reportée afin d'être intégrée à la fête de Tutticanti 2022 et un des ateliers fribourgeois ira représenter la FFC à Gossau 2022 (SG).

Bruno Boschung, président du CO est excusé. Quant à Olivier Curty, président d'honneur, il interviendra au terme de l'AG.

14. Assemblée générale du 13.02.2021

La prochaine assemblée se tiendra dans le district de la Sarine le samedi 13 février 2021. Les détails d'organisation restent à définir avec le chœur qui l'organisera et le comité. Informations suivront.

15. Divers

Divers de la présidence :

- 1) Loterie Romande : La LoRo devient un soutien important pour l'organisation des fêtes de chant et fêtes de Céciliennes. Désormais, les dossiers des chœurs (sur la base des documents

demandés par la LoRo) devront être envoyés à la LoRo pour qu'elle statue. Merci à la LoRo et particulièrement à Claudine Sautaux pour la confiance accordée à la FFC.

- 2) Mise à jour du carnet d'adresses de la FFC : les associations respectives doivent être informées au plus vite des changements d'effectifs et coordonnées du comité (présidence, caisse, direction) pour être efficaces.
- 3) SUISA : la FFC rappelle que les chœurs doivent remplir les déclarations SUISA après chaque prestation. Attention aussi aux photocopies illégales des partitions.
- 4) Annonces de concert - Pense-bête pour la procédure médias : le président rappelle le document déjà mis à disposition l'année passée et toujours disponible sur chant.ch. Cela a pour but d'avoir une stratégie commune à tous les chœurs.

Divers des membres et invité·e·s :

- 5) Festival Gospel Air à Bulle en mai 2022 : le chœur Sing4Joy (membre de l'ACO) organisera cet événement, pour la première fois dans le canton de fribourg. Chacun·e y est bienvenu·e !
- 6) Publicité : la FFC ne partage pas la liste d'e-mails de tous ses membres pour ceux et celles qui aimeraient promouvoir leur concert pour ne pas inonder les boîtes mails. Or, il est toujours possible d'annoncer ses concerts dans l'agenda du site de la FFC (voir procédure médias). Éventuellement, la FFC peut aussi partager sa liste d'adresses postales.

Olivier Curty clôt l'assemblée, en tant président d'honneur de Tutticanti 2022. Il diffuse quelques extraits musicaux de différents styles. Début février, il a assisté à un concert de l'ensemble vocal Utopie en tant que parrain de leur 20ème anniversaire et il en parle comme une expérience magique – les chœurs sont des fournisseurs de bonheur et permettent de vibrer ensemble autour d'un riche répertoire. Il encourage chacun·e à venir à Wünnewil pour Tutticanti. Il espère que Philippe pourra relever le défi « 10 chœurs de plus en 2021 ». Il conclut en levant son verre à l'assemblée et ouvre l'apéro.

Philippe remercie tout le monde et encourage chacun·e à être favorable aux changements, à l'innovation, à la remise en question des activités. Il se réjouit déjà de retrouver les chœurs l'année prochaine : merci pour votre présence et vive la FFC !

Avant l'apéro, l'assemblée chante « Singe macht Früüd » avec Manuela Dorthe et David Augustin Sansonnens.

Fin de l'assemblée à 11h53.

La secrétaire de l'Assemblée :

Sabrina Zacchia

Le président de l'Assemblée :

Philippe Savoy

Belfaux, le 26 octobre 2020/sz

Annexe 1 : Liste des excusé·e·s

Invité·e·s, membres d'honneur et député·e·s :

- Claude-André Mani, président de l'USC
- Daniel Lehmann, préfet du district du Lac
- Norbert Ritz, membre d'honneur
- Carole Clément, membre d'honneur
- Denise Pauchard, SCCF
- Jean-Pierre Siggen, Conseiller d'Etat
- Philippe Trinchan, chef du service de la culture
- Anne-Claude Demierre, présidente du Conseil d'Etat
- Sudan Marie-Francoise, SCCF
- Marie-Josèphe Yerly, SCCF
- Albert Curty, SCCF
- Jacqueline Bourqui, Tutticanti 2011

Membres du comité ou de la CoMu de la FFC ou ses associations :

- Pascal Mayer, CoMu FFC
- Michèle Gaiani, membre comité ACO
- Jocelyne Crausaz, co-présidente AFCEJ, comité FFC
- Emmanuel Broillet, président ACO
- Gonzague Monney, CoMu FFC

Directeurs et directrices : André Denys, Regina Soum, Catherine Gremaud, Doris Spicher, Dick Perroud, Yves Piller

Chœurs :

- Les Mi-La-Mi
- Cantini Brünisried
- Cäcilienverein Giffers-Tentlingen
- Cäcilienchor Bösinggen
- Chœur mixte l'Harmonie
- Vocalise
- L'Echo des Marches
- La "Caecilia" Chœur mixte de St-Jean
- Chœur de May
- La Chanson du Pays de Gruyère
- La Cécilienne Billens-Hennens
- Chœur-mixte de L'Echo de la Berra
- Gemischter Chor Rechthalten
- L'Amitié de Mézières Berlens
- Le Chœur des Guelins
- Chorale de Châtel-St-Denis
- Chœur mixte La Lyre de Corbières
- Les Zéphyr
- Choeur-Mixte L'Espérance de Vuadens
- Écho des Alpes de Charmey.
- Au chœur d'Avry-Matran (fusion Chœur mixte St-Julien + chœur profane Le Muguet)
- Choeur-Mixte de Villarepos
- Chœur Horizon
- Chœur-mixte La Persévérance, Le Crêt
- L'Echo de la Sarine
- Les Armaillis de La Roche
- Les Armaillis de La Gruyère
- Divertimento Vocale
- Chœur-mixte de Botterens
- Choeur-mixte Notre-Dame, Montagny-Tours
- Choeur mixte de St-Maurice, Fribourg
- Singschule Sense